Communiqué de presse

Les agences de l'eau officialisent leur engagement aux côtés de l'Union sociale pour l'habitat pour accélérer la transition écologique du parc Hlm

Aujourd'hui, **26 septembre 2023,** un partenariat majeur a été signé entre les 6 directeurs généraux des agences de l'eau, Marc Hoeltzel (agence de l'eau Rhin-Meuse), Guillaume Choisy (agence de l'eau Adour-Garonne), Sandrine Rocard (agence de l'eau Seine-Normandie), Laurent Roy (agence de l'eau Rhône Méditerranée-Corse), Martin Gutton (agence de l'eau Loire-Bretagne), Thierry Vatin (agence de l'eau Artois Picardie) et la présidente de l'Union sociale pour l'habitat Emmanuelle Cosse afin de placer la gestion de l'eau, la renaturation des espaces et la lutte contre l'effet d'ilot de chaleur urbain au cœur des projets de construction et de rénovation du logement social. Ce partenariat permet d'unir les moyens d'intervention de ces établissements et d'installer les agences de l'eau comme les partenaires privilégiés des opérations de désimperméabilisation et de renaturation des résidences Hlm.

Cette signature s'est faite en présence de Philippe Mazenc, directeur général de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (DGALN) du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, pour marquer l'importance du rapprochement des opérateurs autour de cet axe prioritaire de la politique de la ville et d'une mobilisation du Gouvernement à l'égard des populations concernées, pour les protéger des conséquences du dérèglement climatique.

Les bailleurs sociaux sont les propriétaires d'un patrimoine bâti mais également souvent de l'ensemble des infrastructures associées (voiries, réseaux d'eau, d'assainissement, espaces verts et de nature, …), qui représentent des surfaces conséquentes de l'espace urbain. Ils sont donc un acteur clé de la ville perméable et durable. Leurs opérations courantes ou plus structurantes constituent des opportunités pour une autre gestion de l'eau (infiltration dans les espaces verts ou surfaces perméables, réutilisation, économies d'eau, …) et la préservation voire l'amélioration de la biodiversité et des milieux naturels.

Les agences de l'eau souhaitent accompagner et promouvoir les actions portées par l'USH et les organismes Hlm dans le cadre de leur politique d'urbanisme durable, pour permettre une transition écologique de l'ensemble du parc social, tant en milieu urbain que rural. Ces actions portent plus précisément sur le développement et l'amélioration de la gestion préventive et durable des eaux pluviales en milieu urbain, la biodiversité, la sobriété en eau dans les bâtiments et sur les parcelles mais aussi la préservation et la restauration des milieux naturels.

Intégrer la biodiversité et le cycle de l'eau comme éléments incontournables des projets de construction/rénovation, telle est l'ambition de ce partenariat.

Des actions opérationnelles et des partenariats sont déjà engagés par les agences de l'eau et le secteur Hlm :

- Partenariat en cours depuis 2021 entre l'Union Régionale de l'Habitat Grand Est et l'agence de l'eau Rhin-Meuse avec une convention de partenariat signée le 2 février 2023 (formations croisées et webinaires, appels à projets spécial bailleurs sociaux, travail sur les modalités d'interventions),
- Appels à projets de l'agence de l'eau Artois-Picardie en 2023 « gestion de l'eau et de la biodiversité dans les parcs locatifs des bailleurs sociaux »,

…/…

- Accompagnements de projets par l'agence de l'eau Seine-Normandie en secteur Ile-de-France notamment, projet de démonstrateurs des bonnes pratiques.
- Partenariat entre l'Association régionale Hlm Champagne-Ardenne (ARCA Hlm) et l'agence de l'eau Seine-Normandie depuis le 2 septembre 2023.
- Webinaire « Et si le bâtiment ne consommait plus d'eau » organisé le 8 juin 2023 à l'intention des organismes Hlm, avec des interventions croisées autour de retours d'expérience métropolitain et d'Outre-Mer ;
- Etude cofinancée afin de réaliser un panorama des pratiques en matière de gestion intégrée des eaux pluviales, favorisant l'infiltration à la source et limitant les rejets d'eaux pluviales dans les réseaux.

En unissant leurs forces, l'Union sociale pour l'habitat et les agences de l'eau souhaitent innover et répondre aux enjeux de la transition écologique, en plaçant l'eau et la biodiversité au cœur de l'aménagement durable, pour améliorer le cadre de vie et le bien-être des habitants du logement social.

L'Union sociale pour l'habitat représente, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer, quelque 566 opérateurs Hlm (fin 2022) à travers ses cinq fédérations (la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat, les Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm (Coop'Hlm), PROCIVIS UES-AP et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes d'habitat social). Elle remplit trois missions : un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique ; une mission de réflexion, d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat ; une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes Hlm afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles. En 2022, les organismes Hlm ont mis en chantier 66 500 logements neufs et logements-foyers. Ils détiennent et gèrent 4,8 millions de logements locatifs et 0,37 million de logements-foyers et logent environ 10,2 millions de personnes. Les opérateurs de logement social sont également d'importants acteurs de l'accession sociale à la propriété : en 2022, 16 300 logements ont été vendus à des accédants, en secteur groupé ou en diffus. Animés par 12 000 administrateurs bénévoles, ils emploient 89 000 salariés.
Pour en savoir plus : www.union-habitat.org

Les agences de l'eau sont des établissements publics du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires. Leur mission est de financer les ouvrages et actions qui contribuent à atteindre le bon état des eaux, à préserver les ressources en eau et la biodiversité et à lutter contre les pollutions. Pour ce faire, elles perçoivent des redevances auprès de l'ensemble des usagers. Celles-ci sont redistribuées sous forme de subventions aux collectivités locales, aux industriels, aux agriculteurs, aux artisans ou aux associations qui entreprennent des actions de préservation et de restauration du milieu naturel.

www.lesagencesdeleau.fr EnImmersion.Eau EnImmersion

Pour plus d'informations et pour toute demande de presse, veuillez contacter :

Pour l'USH : Joachim Soëtard / Sarah Cassone / Anne Dechaumont – Tél. 01 40 75 79 39 ou 07 64 57 85 66
@UnionHlm

Pour les agences de l'eau : Florence Chaffarod - florence.chaffarod@eau-rhin-meuse.fr / Tél. 03.87.34.47.59

…/…